

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES

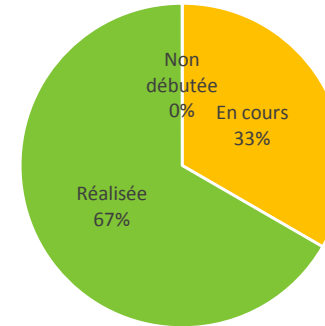
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT L'AUBERGE

Région : Laurentides

Date de la visite : 10 août 2015

Suivi des recommandations au : 10 août 2016

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	2	4	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	3	6	9
Total	0	5	10	15

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au			
		19 novembre 2015			10 août 2016			10 août 2017			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	2016-09-01		x				x			
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour offrir des pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2016-09-01	x						x		
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour offrir des outils cliniques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	2016-09-01				x		x			
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	2016-09-01	x						x		
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour assurer la promotion des droits des résidents.	2015-06-01		x					x		
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	2016-12-01	x						x		

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

	Recommandations	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
			19 novembre 2015			10 août 2016			10 août 2017		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'information transmise au résident lors de l'accueil.	1 septembre 2016	x				x				
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les soins et l'assistance soient adaptés aux besoins des résidents.	1 septembre 2016		x			x				
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens afin de s'assurer que le personnel respecte la confidentialité des renseignements privés.	2015-12-01	x					x			
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	2015-12-01		x				x			
11	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir afin qu'elles répondent aux besoins et aux intérêts des résidents.	2016-04-01		x				x			
12	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	En continu		x				x			
13	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement pour soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	1 septembre 2016		x				x			
14	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient adaptés et rappellent un milieu de vie familial.	1 avril 2016	x				x				
15	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux bien entretenus.	1 septembre 2016		x				x			